

# Cannabis: problème mal énoncé

**Lettre de lecteur, «Tribune de Genève» du 13 mai 2025**

*La Commission du Conseil national qui s'occupe de la santé a fait une proposition pour réglementer la vente et l'usage de cannabis récréatif. Cette proposition ouvrirait la consommation à toute personne majeure et encadrerait la production ainsi que la vente dans un cadre légal strict. Le but étant de «réguler le marché du cannabis pour mieux protéger la jeunesse et les consommateurs». La première chose à savoir est que le cannabis est un produit néfaste pour la santé. Il n'y a aucun doute scientifique possible.*

Qu'il soit légal ou non, le corps ne fait pas la différence. Les jeunes sont particulièrement exposés jusqu'à l'âge de 25 ans. En effet, le THC, molécule active dans le cannabis, perturbe le développement du cerveau. Les effets sont irréversibles. Certaines connexions ne se développent pas comme elles devraient et cela entraîne un manque de motivation, de créativité, de sensibilité émotionnelle, entre autres.

Des études médicales fiables ont prouvé l'existence de problèmes de santé dus à la consommation de cannabis, comme l'augmentation des cas de schizophrénie, de cancer, et ce même chez les enfants de consommateurs. À cela s'ajoutent les problèmes familiaux, les problèmes sociaux et les accidents, pour ne citer que ceux-ci. La loi fédérale sur les stupéfiants, dans sa politique des quatre piliers, parle de prévention. La prévention, ce n'est pas interdire, mais expliquer ce que sont les drogues et les conséquences de leur consommation. En Suisse, où est la prévention? Lors des conférences que notre association a données dans des écoles, il est ressorti que les jeunes désiraient plus d'informations scientifiques sur lesquelles s'appuyer.

Et plus d'exemples réellement vécus. C'est pourquoi nous leur donnons l'occasion de discuter avec d'anciens consommateurs. Nous ne disons pas qu'il ne faut pas prendre de drogues, mais nous en décrivons les effets négatifs. Ensuite, c'est à chaque jeune, en connaissance de cause, de décider de sa consommation ou non-consommation. La très grande majorité des élèves annonce de ne pas ou ne plus vouloir en prendre.

Une information factuelle est la meilleure façon de, je cite, «mieux protéger la jeunesse et les consommateurs». Nous formons aussi des éducateurs qui ont apprécié notre manière de présenter le sujet. Ainsi le message est relayé à plus grande échelle. La commission dit dans son rapport que la prohibition et la répression ne sont pas efficaces. Elle propose aussi de faire plus de prévention.

La *Loi fédérale sur les stupéfiants* (LStup) a établi en 1990 déjà que c'était le premier pilier de la politique de la drogue. Alors, pourquoi n'y a-t-il pas eu plus de prévention durant ces trois dernières décennies? Avez-vous souvent entendu parler de prévention dans le cadre de l'école? Un oubli, sans doute? Ah, quelle distraction! «Réguler le marché» n'aidera pas la jeune génération à se développer optimalement pour devenir les adultes responsables de demain. Investissons plutôt dans la prévention!

*Patrice Bösiger,  
Association Dites Non à la Drogue, Genève*